

## Communiqué de presse

Brigue, le 17 mai 2019

# Le chancelier de la Confédération Walter Thurnherr parle de l'e-gouvernance lors d'une conférence d'UniDistance

*Vendredi soir, Walter Thurnherr, chancelier de la Confédération, était invité au World Nature Forum à Naters pour la soirée de clôture du cycle de conférences d'UniDistance sur le thème de la numérisation. Il s'est penché sur les opportunités et les défis de l'e-gouvernance. Pour lui, il y a une évidence : la Confédération doit utiliser les nouveaux outils numériques afin que les citoyens et l'économie puissent en profiter.*

### L'évolution technologique, un défi pour la démocratie

Pour prendre des décisions politiques, les citoyens doivent pouvoir se fier aux indications et aux déclarations qu'ils reçoivent. C'est pourquoi notre démocratie dépend largement d'un accès libre et transparent aux informations. Cependant, la numérisation et l'évolution technologique qui en découle ont déjà modifié cette règle de manière fondamentale : les algorithmes servent par exemple à cibler précisément certains groupes de la population. Les médias sociaux sont utilisés dans le but d'influencer les votants lors de référendums ou d'élections. Les traces que les citoyens laissent sur Internet permettent de leur présenter des publicités ciblées. Ces méthodes soulèvent les questions suivantes : la sécurité est-elle garantie lors de votes électroniques ? Quel est l'impact de l'évolution technologique sur la démocratie directe ? Comment le monde politique utilise-t-il les nouvelles possibilités offertes par la digitalisation ?

### Le grand potentiel de la gestion numérique

Dans sa conférence, Walter Thurnherr s'est exprimé sur les dangers et les opportunités que la numérisation présente pour le processus démocratique. Selon lui, la Confédération doit définir si l'évolution technologique nécessite effectivement une réglementation ad hoc. La digitalisation profite aux citoyens et à l'économie ; la Confédération souhaite aussi l'utiliser afin de développer une administration efficace. Cette transition n'est cependant pas toujours facile à mettre en œuvre. A ce propos, M. Thurnherr a donné cet exemple : « Avant, un canton autorisait une voiture à circuler quand elle avait passé le test antipollution. Comment faire maintenant, lorsqu'un simple logiciel téléchargé sur Internet suffit à changer les données et le comportement de n'importe quel véhicule ? » Cet exemple souligne la complexité des défis soulevés par l'e-gouvernance. M. Thurnherr a également jeté un regard critique sur la numérisation dans l'administration : « Actuellement, les services fédéraux ne sont pas encore digitaux. Ils doivent toujours imprimer des documents pour se les échanger entre départements. » À cet égard, des changements internes devraient impérativement être mis en œuvre ces prochaines années.

### Et à quand le vote électronique sécurisé ?

La Confédération aimerait généraliser le vote électronique. Toutefois, les experts en informatique ont trouvé des failles de sécurité dans les systèmes testés actuellement. Selon M. Thurnherr, ces lacunes ne constituent pas une raison suffisante pour remettre la totalité du projet en question. Autoriser le vote électronique reste du ressort de la Chancellerie fédérale et du Conseil fédéral. Et le chancelier d'expliquer : « Il est clair qu'avec les failles découvertes, le système proposé par la Poste ne peut pas encore être autorisé. Finalement, il appartiendra au Parlement, voire au peuple, de décider si le vote électronique est une solution praticable », conclut-il.

UniDistance est le leader de l'enseignement universitaire à distance en Suisse. L'institut offre des formations universitaires en ligne depuis 1992 et compte 1'800 étudiantes et étudiants francophones et germanophones, qui se forment en parallèle à leur vie professionnelle, sportive ou familiale grâce à la flexibilité des études à distance. UniDistance a son siège à Brigue, et est présente à Sierre et à Pfäffikon. Tous ses diplômes, conçus selon les accords de Bologne, sont reconnus en Suisse et par les Etats-Membres des accords. L'enseignement à distance se base sur le concept moderne d'apprentissage ouvert, flexible et individuel. UniDistance applique ce concept sous l'appellation d'enseignement hybride, qui combine e-learning et enseignement classique.

#### Contact

Dr Damien Carron  
Directeur services académiques  
Tel 079 832 31 15  
[damien.carron@unidistance.ch](mailto:damien.carron@unidistance.ch)  
[UniDistance.ch](http://UniDistance.ch)